



COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL DU 20 JUIN 2023 - DÉCLARATION LIMINAIRE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le Ministre de la Fonction et de la Transformation publiques a annoncé il y a quelques jours une augmentation de la valeur du point d'indice limitée à **1,5 %** alors que l'inflation est aujourd'hui de plus de **6 %** sur 12 mois !

Alors que la perte de pouvoir d'achat depuis juin 2010, marquant le début de la longue période de gel, s'élève désormais à **plus de 16 %**, cette mesure de **1,5 %** applicable au 1er juillet 2023 est donc **largement insuffisante**.

Les 5 points uniformes accordés à tout les agent·es à la date tardive du 1er janvier 2024 ne sont pas de nature à répondre aux revendications salariales et aux pertes intervenues.

Pire encore, le ministre propose de recourir à l'octroi d'une prime dite de **«pouvoir d'achat»**. Celle-ci serait, d'une part, dégressive de **800 à 300 euros** et, d'autre part, ne concernerait qu'une partie des salarié·es. En effet, elle sera versée aux agents dont la rémunération mensuelle brute est inférieure à **3 250 euros** (régime indemnitaire compris). Son montant sera dégressif en fonction de la rémunération.

Cette rémunération ne sera pas prise en compte pour la retraite. De plus, elle ne semble pas être reconductible.

Ce manque de considération pour les personnels de la Fonction publique, fonctionnaires et agents non titulaires, est parfaitement scandaleux.

Les mesures d'accompagnement qui ont été annoncées, par leur caractère parcellaire, ne règlent pas plus le contentieux salarial : reconduction de la garantie individuelle de pouvoir d'achat, revalorisation des frais de mission, meilleure prise en charge des abonnements aux transports collectifs, revalorisation du barème de monétisation des comptes épargne temps.

Cela étant dit, en procédant à une deuxième augmentation du point d'indice en l'espace d'un an, le gouvernement reconnaît, de fait, qu'il s'agit du seul moyen de faire face efficacement à l'inflation.

Pour insuffisantes qu'elles soient, les dispositions annoncées sont à inscrire à l'actif des mobilisations massives menées depuis des mois.